

COMPTE-RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE 2019 (20h00)

Présent(e)s : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON, Christian SIRON, Rodrigue ROUBY, Louis QUAIRE, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Sylvie VACHON, Maryvonne CORNU-CHARRIER, Monique SEGUIN-MANCHON, Christophe BURLING.

Etaient excusé(e)s: Catherine BESSON (procuration donnée à Christel DUBOIS), Marlène DE FROIDCOURT (procuration donnée à Jocelyne CASTON).

Etaient absents : Chantal ANDRIES, Didier CHALAS, Fanny MOREL.

Secrétaire de séance : Denis CORNILLON.

Monsieur le Maire débute la séance en souhaitant une bonne rentrée à tous. Il informe l'assemblée que le prochain Conseil municipal aura lieu le 7 octobre 2019. Il adresse ensuite ses condoléances aux familles de Mme Christine MONROE, et de M. Bernard GLOSSI, ainsi qu'à la famille de Jacky CHAPILLON pour le décès de son papa. Il donne ensuite lecture du compte-rendu de la séance précédente qui ne soulève aucune objection. Il est donc approuvé à l'unanimité.

AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE DU VILLAGE :

Lot 2 Modification de marché

Le marché global de travaux s'élève à 1 725 368,93 € HT, il est divisé en quatre lots ; chaque lot constituant un marché au sens juridique. Une modification est préconisée s'agissant du lot 2 dans le cadre d'une évolution technologique et d'économie d'énergie, à savoir : le remplacement des têtes de lampadaires existants (11 unités) par des têtes de type MOANA LED, modification évaluée à 6 270 € HT. En approuvant la modification, le marché relatif au lot 2 confié à COLAS Réseaux serait porté à 212 860,00 € HT, soit une augmentation de 3,03 %.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

Il est 20h21, arrivée de Madame Fanny MOREL.

ASSOCIATION FONCIERE ET DE REMEMBREMENT (AFR) :

Renouvellement du bureau

L'association foncière et de remembrement (AFR) a été instaurée le 1^{er} mars 1962. Son bureau composé de douze membres, désignés pour six ans (2013-2019) par M. le Préfet, doit être renouvelé. Le Conseil municipal est appelé à proposer douze membres, dont six pour le compte de la Chambre d'Agriculture.

Monsieur Bernard VINCENT actuel Président de l'AFR sort de la salle et ne participe pas au vote.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

• Intervention du Maire, des adjoints, des conseillers délégués

Monsieur le Maire annonce que les travaux de la cantine scolaire ont été terminés dans les temps. Il tient à remercier toutes les personnes qui ont fait en sorte que les locaux soient opérationnels dès la rentrée scolaire. A ce jour, ne restent plus que les deux portes extérieures à changer, et la pose des hottes en zone cuisine et zone plonge. Cela sera fait aux prochaines vacances scolaires de la Toussaint.

Monsieur le Maire remercie les services technique et administratif, le personnel de cantine, notamment Corinne et Patricia pour être restées jusqu'au dernier moment et s'être adaptées aux contraintes des travaux. Il remercie aussi les entreprises et artisans d'avoir respecté les délais très contraints et de s'être bien coordonnés. Il remercie enfin Messieurs ROUBY et CHAGNON pour leur implication, et ce même durant leurs congés d'été.

Le montant des travaux s'élève à ce jour à plus de 60 000 €. Le Maire rappelle que cette dépense était obligatoire pour lever la mise en demeure de réaliser la mise aux normes des locaux avant la rentrée 2019 émise par les services vétérinaires. Il s'agissait de garantir une meilleure sécurité alimentaire dans le processus de fabrication et de distribution concernant en grande partie la disposition des locaux et du matériel de cuisine. Il ajoute être vraiment satisfait des travaux et du bénéfice qu'en tireront aussi bien les employés que les enfants.

Monsieur ROUBY précise que plusieurs devis ont été demandés, qu'au vu de l'urgence, les prix sont restés somme toute, raisonnables ; toutes les entreprises ont « joué le jeu ». Selon lui, ce chantier a été passionnant et tous les artisans ont eu une attitude très professionnelle, remarquée. Monsieur le Maire explique que bientôt une invitation sera adressée aux élus pour visiter les locaux réaménagés.

Il annonce ensuite que les travaux de voirie permettant l'accès à la MARPA ont débutés. Ils s'achèveront juste avant l'inauguration de la MARPA prévue le 23 septembre à 17h00. Un carton d'invitation sera prochainement envoyé aux élus.

Il annonce enfin que le terrain multisports a été installé en août et qu'il est très fréquenté, le retour est positif, la structure plaît aux adolescents et aux jeunes adultes. Il manquait ce type d'infrastructure pour cette tranche d'âge. Il ajoute qu'il est prévu (contrairement à ce qui avait été annoncé au départ) que le lavoir serait ouvert pour accueillir les adolescents. Il ne sera finalement pas démoli, la structure est bonne.

Les travaux d'aménagement urbain de la Traverse du village ont repris depuis la semaine dernière, les bordures, trottoirs commencent à être installés.

Monsieur CHAGNON explique qu'à l'Espace Saint Joseph, où ont été installés les jeux d'enfants, il reste encore à terminer l'engazonnement ainsi qu'à installer bancs et cage de foot.

Madame CASTON annonce avoir été sollicitée au niveau de la signalétique par Monsieur VERDA suite à l'ouverture du musée africain dans les locaux de la maison Saint Joseph. Il est prévu d'ajouter des lattes sur les panneaux existants ; une, montée de la Butte au niveau du rond-point central, l'autre, devant le cimetière. Elle explique que parallèlement, Monsieur VERDA a fait une demande auprès des services départementaux afin que le musée puisse être signalé hors agglomération. Elle ajoute avoir également commandé des lattes pour signaler la cantine et l'école maternelle.

Elle termine en disant que deux bulletins municipaux restent à être publiés avant la fin du mandat : une pour fin octobre, et l'autre pour janvier (délai avancé en raison des principes réglementaires de communication en période électorale).

Monsieur SIRON fait un état des lieux des effectifs scolaires : 160 élèves inscrits à l'école publique et 95 élèves à l'école Saint Maurice. Il précise que cette année un enfant présentant un handicap est accueilli en école publique. La rentrée s'est très bien déroulée dans les deux écoles. Il ajoute que dans le cadre des contrôles obligatoires de la qualité de l'air dans les établissements scolaires, des capteurs mesurant la qualité de l'air dans les écoles ont été installés durant une semaine par le Laboratoire de la Drôme, la Commune est en attente des résultats.

Concernant le SIAAG (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Alex-Grâne), il annonce la signature d'un nouveau contrat de délégation de service public pour les dix années à venir. La société VEOLIA a été retenue.

Monsieur ROUBY évoque l'installation d'une chicane sur la voirie de la MARPA. Un Rendez-vous est fixé avec Entreprise 26 la semaine prochaine pour chiffrer les travaux listés en commission municipale.

Monsieur CORNILLON dit avoir repris les réunions périodiques avec VEOLIA suite à la pause estivale. Des travaux urgents ont été diligentés rue du Parc durant cette période.

Pour terminer, Madame DUBOIS fait état de la journée du « Big Bazar ». Elle annonce que tout s'est très bien déroulé. Elle félicite le Comité des Fêtes pour son implication et explique Monsieur Jean-Jack Morel avec tout un groupe de jeunes a repris le flambeau de l'organisation du repas ; plus de 240 repas moules-frites ont été servis. L'équipe s'est très bien débrouillée malgré l'ampleur de la tâche. Monsieur le Maire ajoute que le tuilage entre anciens et jeunes fonctionne bien, que les choses se font en douceur.

Ensuite, elle liste les manifestations à venir : le 10 septembre à 20h, aura lieu une assemblée générale exceptionnelle pour le CLSH afin que de nouveaux parents s'impliquent. Sinon, faute de bénévoles impliqués, une fermeture du Centre de Loisirs est envisagée. Le 7 septembre, le forum des associations avec à 17h30 une cérémonie en l'honneur des gymnastes et des trampolinistes champions de France. Les 21 et 22 septembre, l'exposition Mémoire d'Alex à la salle festive.

Madame CHARRIER prend la parole pour exprimer son mécontentement par rapport aux services de la fourrière animale de Valence. Elle explique ne pas avoir pu obtenir de cage de capture pour des chats errants, avoir été mise sur liste d'attente sur un délai de trois mois au motif d'un manque de matériel. Cela est

incompréhensible alors que le Commune d'Allex a conventionné avec la fourrière. Les administrés devraient avoir accès au service. Monsieur le Maire dit comprendre cette colère et fera remonter cette information.

Monsieur le Maire termine en faisant un point sur le dossier du « village médical », sont intéressés à l'acquisition : la pharmacie, les kinés, l'ADMR et une ostéopathe. La mairie restera porteuse du projet de maison médicale pour le médecin et les infirmières. Une rencontre est prochainement prévue afin de définir les besoins fonciers de chacun. La commune prendra à sa charge le stationnement et la voirie.

La séance publique a été levée à 22h20.